



Rapport de PMI "falsifié"

Par **Mathild4**, le **12/12/2020** à **23:23**

Bonjour,

Suite à une IP déterminée par les cadres de PMI, mais qui m'est attribuée, j'ai obtenu le rapport. Ce rapport fait état de choses assez fausses, et une partie est occultée. Cette partie contient les propos tenus par la crèche, dont la directrice est évidemment une connaissance des agents de l'UTS qui la couvrent.

En effet, la crèche a décidé, sans me consulter, de mettre en place un suivi avec le psychologue à la demande de l'autre parent, qui aurait "omis" de préciser que le comportement de l'enfant était observé depuis longtemps.

Je suis accusée de harcèlement et menaces par la crèche dans ce rapport. Je le sais car la PMI a répété le contenu dans une enquête demandée par le JAF.

Comment, sachant que j'ai les messages du père qui attestent du suivi, puis-je me sortir de cette situation exaspérante qui me fait passer pour une sorte de monstre avec mon enfant. En effet, connaissant mes droits, je n'ai pas hésité à leur rappeler que je devais être informée de ces actes. Il semblerait que cela ne leur ait pas plu.

J'ai également enregistré notre entretien téléphonique, et la PMI y reconnaît les erreurs de la crèche, et confirme que l'IP n'est pas liée au motif invoqué dans le rapport.

En résumé, la crèche couvre monsieur, la PMI couvre la crèche, la CRIP couvre la PMI.

Vers qui se tourner pour obtenir la vérité ? Pour sanctionner un tel comportement ?

En vous remerciant par avance.